ICOMOS FRANCE

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES

Association reconnue d'utilité publique par décret du 11 octobre 2012

BULLETIN D'ADHÉSION 2027

Bienfaiteurs · accompagnants · associations · entreprises · collectivités

À remplir sur ordinateur ou sur téléphone, ou à imprimer. À renvoyer à contact@icomosfrance.fr ou par courrier. Membre expert du patrimoine ? Utilisez le bulletin expert. Les champs marqués * sont obligatoires.

VOTRE FORMULE 2027 *

Particuliers

- ◯ Membre bienfaiteur — **156 €**
- ◯ Membre accompagnant — **104 €**

Associations et entreprises

- ◯ Association — **437 €**
- ◯ Entreprise ou institution — **582 €**

Collectivités, établissements publics

- ◯ Moins de 5 000 hab. — **426 €**
- ◯ 5 000 à 50 000 hab. — **947 €**
- ◯ 50 000 à 100 000 hab. — **1 623 €**
- ◯ Plus de 100 000 hab. — **2 039 €**
- ◯ Département — **2 008 €**
- ◯ Région — **2 351 €**

L'ADHÉRENT

Nom de la structure (association, entreprise, collectivité)

Nom *

Prénom *

Fonction (pour une structure)

COORDONNÉES

Courriel *

Téléphone *

Adresse postale *

Code postal *

Ville *

Pays

MEMBRE ACCOMPAGNANT UNIQUEMENT

Prénom et nom de l'expert accompagné

Son n° de membre

Votre date de naissance

DON ET RÈGLEMENT

Don (facultatif)

€

Règlement : ◯ chèque ◯ virement ◯ en ligne

Réduction d'impôt : 66 % du don et de la part don de la cotisation pour les particuliers, 60 % pour les entreprises. Reçu fiscal envoyé. Chèque à l'ordre d'ICOMOS France ; RIB sur demande.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE

☐ Je respecterai la déclaration d'engagement éthique des membres de l'ICOMOS (icomos.org). *

☐ J'accepte qu'ICOMOS France utilise ces données pour gérer l'adhésion (RGPD). *

Fait à *

Le *

Signature (ou nom et prénom) *

ICOMOS France · Palais de Chaillot · Avenue Albert 1er de Monaco · 75116 Paris
Tél. +33 (0)1 47 55 19 07 · contact@icomosfrance.fr · icomosfrance.fr